



Compte-rendu du Conseil Municipal du mercredi 8 avril 2026.

Ouverture de la séance à 18h30 en la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Albert Moisson, suivant convocation du 30 mars 2026.

Ordre du jour :

- Délibération : approbation du Compte Financier 2025
- Délibération : affectation des résultats 2025.
- Délibération : vote des taux des trois taxes.
- Délibération : frais de scolarité Argentat
- Délibération : vote du budget principal 2026
- Délibération : commissions communales
- Délibération : plan de Mobilité Simplifié Communauté de Communes XVD
- Questions diverses.

MOISSON Albert, maire	présent
CHAGOT Elise, 1 ^{ère} adjointe	présente
GIRARDIN Daniel, 2 ^{ième} adjoint	présent
ROUVIN Elodie, 3 ^{ième} adjointe	présente
VIALETTE Daniel, conseiller	en retard, mais présent à partir de 19h
LAFFAIRE Eliane, conseillère	présente
CARLOTTI Franck, conseiller	présent
AGUINAGA Sylvie, conseillère	absente, pas de pouvoir donné
MAISONNEUVE Mélanie, conseillère	présente
BOUTSEN Timothée, conseiller	présent
BRAUGE Christopher, conseiller	présent

Désignation du secrétaire de séance : Elodie Rouvin qui accepte.

Conseil en présence de :

- **Fabrine MONTEIL-DUCHAMP**, secrétaire de mairie.
- **Jean-Christophe MONTEIL**, Conseiller aux décideurs locaux auprès de la Trésorerie d'Argentat afin de présenter le CFU 2025 et le BP 2026

Les séances sont ouvertes au public, trois neuvilloises sont présentes dans la salle.

► **Présentation et explication du Compte financier unique 2025 et du budget primitif 2026.**

Monsieur Monteil présente le compte financier unique. Celui-ci dit **CFU** remplacera à présent le compte de gestion, produit par le comptable public et le compte administratif produit par la mairie. Il vise à simplifier et favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière.

Délibération d'affectation de résultats – exercice 2025

Budget Principal – NEUVILLE (19380)

Pour mémoire :

- résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau) :...	118 212.79 €
- Solde d'investissement antérieur reporté :	17 810.36 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2025

- Solde d'exécution de l'exercice.....	- 14 104.63 €
- Solde d'exécution cumulé	3 705.73 € (001)

Reste à réaliser au 31/12/2025

- Dépenses d'investissement.....	4 400.00 €
- Recettes d'investissement.....	0.00 €

Solde : - 4 400.00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2025

- Rappel du solde d'exécution cumulé :	3 705.73 €
- Rappel du solde des restes à réaliser.....	- 4 400.00 €

Solde : - 694.27 €

Besoin de financement total : 694.27 €

Résultat de fonctionnement à affecter

- Résultat de l'exercice.....	62 043.13 €
- Résultat antérieur.....	118 212.79 €

Total à affecter..... 180 255.92 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Recette au compte 1068 sur BP 2026).....	694.27 €
2) Affectation complémentaire en « réserves » (Recette au compte 1068 sur BP 2026).....	0,00 €
3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2026 Ligne budgétaire 002 (report à nouveau)	179 561.65 € (002)

Monsieur le Maire quitte la séance afin de permettre au Conseil Municipal, fort de ces explications, de voter. Le conseil approuve à l'unanimité des élus présents le Compte Financier unique 2025 du budget principal.

VOTE : 9 voix POUR ; 0 CONTRE

► **Présentation du Budget primitif 2026 comme suit :**

Section Investissement

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
1641 — Emprunt	10 000,00 €	001 — Excédent reporté	3 705,73 €
RAR — PAV	1 900,00 €	1068 -	694,27 €
RAR — Chemin « <i>Plantadoune</i> »	2 500,00 €	021 — Virement sect° fonctionnement	113 261,65 €
2135 — Installations générales	25 000,00 €		
2151 — Voirie	50 000,00 €		
2157 — Outillage technique	10 000,00 €		
2158 — Autre outillage technique	7 000,00 €		
2057 — Matériel transport	14 000,00 €		
2183 — Informatique	2 000,00 €		
2188 — Autres	4 661,65 €		
Total Investissement	117 661,65 €	Total Investissement	117 661,65 €

Section Fonctionnement

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
011 — Charges à caractère général	95 300,00 €	002 — Résultat reporté	179 561,65 €
012 — Charges de personnel	85 000,00 €	70 — Fermage	5 000,00 €
014 — Atténuation de produits	9 000,00 €	73 — Fiscalité locale	98 000,00 €
65 — Autres charges de gestion courante	47 600,00 €	74 — Dotations État	63 000,00 €
66 — Charges financières	900,00 €	75 — Loyers	5 500,00 €
023 — Virement à la section d'investissement	113 261,65 €		
Total Fonctionnement	351 061,65 €	Total Fonctionnement	351 061,65 €

Il est évoqué parmi le matériel à acquérir et les travaux à réaliser, le remplacement des ampoules des 36 lampadaires du bourg par des LED avec l'appui de la FDEE, l'achat d'une nouvelle tondeuse, l'installation de toilette sèche dans la cour de la mairie pour les randonneurs et les usagers du cimetière. Parmi les dépenses contraintes, il est noté que les frais de scolarité que la municipalité versent à Argentat ont augmenté. Ils s'élèvent à présent à plus ou moins 16 000 euros par an, pour 16 enfants de la commune, scolarisés à Argentat public et privé confondus. 3 enfants sont scolarisés à Albussac. Cette dernière ne demande pas de participation pour les frais de scolarité.

VOTE : 10 voix POUR ; 0 CONTRE

► **Vote des trois taxes.**

Monsieur Monteil explique que tes taux pratiqués concernant les taxes foncières bâties et non bâties et d'habitation sont dans la moyenne de celles pratiquées dans le secteur pour des communes de même ordre, qu'il est préférable d'augmenter progressivement suivant les

besoins communaux, que toutefois une augmentation de ces dernières ne se justifient pas cette année, la situation financière de la commune étant saine. Après étude de ces taux et au vu du contexte économique déjà complexe pour les foyers, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'exercice 2026.

Taux foncier bâti : 33.29% - Taux foncier non bâti : 121.72%

Taxe d'habitation 12.99%

VOTE : 10 voix POUR ; 0 CONTRE

► **Commissions communales :**

Commission budget et appel d'offre : Albert Moisson, Daniel Girardin, Franck Carlotti

Commission voirie : Albert Moisson, Daniel Girardin, Christopher Brauge, Timothée Boutsen

Commission bâtiment : Elise Chagot, Elodie Rouvin, Sylvie Aguinaga, Franck Carlotti

Commissions communications : Elise Chagot, Elodie Rouvin, Sylvie Aguinaga, Mélanie Maisonneuve, Timothée Boutsen.

Correspondant défense : Daniel Girardin, Elise Chagot.

Madame Laffaire et Monsieur Vialette, interrogés, non pas voulu rejoindre de commissions.

► **Plan de Mobilité Simplifié communauté de communes Xaintrie Val Dordogne.**

Présentation du PMS par Elise Chagot, pour lequel il est conclu que s'il constitue une **base stratégique pertinente et adaptée aux enjeux du territoire**, sa réussite dépendra, toutefois, fortement :

- de la **clarification de son modèle économique**,
- de la **montée en charge maîtrisée des services**,
- de la **prise en compte de l'ensemble des publics**,
- et de la **sécurisation des partenariats**.

Sous réserve de la prise en compte de ces éléments, la délibération émise est **favorable avec réserves**.

► **Questions diverses :**

Monsieur le Maire présente les candidatures reçues pour le poste d'employé communal. Celle de monsieur Corentin Lassus a été retenue au vu de son CV. Son contrat, un CDD renouvelable, à raison de 24 heures par semaine, débutera mi-avril. Il est conclu directement par la mairie.

Le maire indique qu'une réunion de présentation du PLUi-h aux élus est organisée le 22 avril 2026 à 15h15 à la salle polyvalente de Saint-Chamant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.